

## Chine : de plus en plus de contestations et de grèves de la main-d'œuvre (20.06.12)

**19 juin 2012 : Un nouveau rapport de la CSI, dont la parution coïncide avec l'examen, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des politiques commerciales de la République populaire de Chine, révèle des restrictions au niveau de la liberté syndicale et des limitations de l'exercice du droit de s'organiser et de négocier collectivement.**

En général, le dispositif pour résoudre les conflits fonctionne mal en dépit de récentes améliorations au niveau de la législation et de la mise en œuvre. De tels problèmes se font manifestes au travers du nombre croissant de protestations, de grèves et de conflits du travail ces dernières années. Les grèves ne sont en général pas tolérées. Néanmoins, dans certains cas, des grévistes ont obtenu quelques avantages.

La loi interdit la discrimination, mais les femmes et d'autres groupes en souffrent toujours, tant au niveau de l'embauche que des promotions ou des rémunérations, mais aussi en termes d'accès à l'éducation et à d'autres services publics. Plus spécifiquement, la discrimination institutionnalisée à l'encontre des travailleurs/euses migrants des zones rurales pose toujours de sérieux problèmes malgré les améliorations apportées par une récente législation.

Les enfants sont parfois forcés de travailler ou sont victimes des pires formes du travail des enfants. Des programmes jumelant travail et études, et des apprentissages, souvent arrangés entre des écoles rurales et des sociétés basées dans des villes, mènent aux pires formes du travail des enfants et au travail forcé. Il existe aussi des cas de travail forcé des adultes